## Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91 Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 05 / 2023

OBJET:

DEMANDE FONDS DE CONCOURS A CHARTRES MÉTROPOLE ACHAT MATERIEL D'OUTILLAGE

Date de la convocation du Conseil Municipal :

03 Mars 2023

Certifié exécutoire Compte tenu de sa Réception en Préfecture Le Et de sa publication

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212800841-20230309-05-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2023



L'an deux mil vingt-trois, le neuf Mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : Mesdames LEJEUNE, BENOIST, DE BEIR et CHEUL et Messieurs TANTY, VERNIOL, BOUAZIZ et DROIT,

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : D. CHOLLEY (pouvoir à D. LEJEUNE), T. GARNIER (pouvoir à Alain BOUTIN) et C. PICHOT

Monsieur G. BOUAZIZ a été élu secrétaire.

Le Maire présente aux conseillers une estimation financière pour l'achat de matériel d'outillage pour le service technique.

Le devis s'élève à 3 306.42 euros H.T (soit 3 967.70 € T.T.C.).

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

. APPROUVE l'achat de matériel d'outillage

. SOLLICITE à cet effet un fonds de concours auprès de Chartres Métropole pour ce projet,

Le plan de financement s'établit comme suit :

Fonds de concours Chartres Métropole (50 %)

1 653.21 euros

Autofinancement

2 314.49 euros

TOTAL (montant des travaux T.T.C.)

3 967.70 euros

L'achat sera effectué après réception de la délibération attributive de subvention, et en tout état de cause au cours de l'exercice 2023.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME Le Maire

